



ENVIRONNEMENT

Défrichage de carrières sur la commune de Caussols dans le cadre de l'AAP

Publié le 25 mai 2023

FEADER Mesure 16-7.1 « Stratégies Locales de développement pour la Préservation et la mise en Valeur du Foncier Agricole et Naturel »

La commune de Caussols a pu bénéficier d'aides du fonds cité en objet, et avec le concours de la CASA, pour le défrichage de carrières.

Il s'agit de carrières débroussaillées et réouvertes en totalité en octobre 2021 et qui servent aujourd'hui pour le passage de troupeaux de moutons dans le cadre de conventions quinquennales signées avec certaines bergers caussolois ou de commodats signés avec d'autres bergers.

Ce sont des voies utilisées pour le déplacement de troupeaux de moutons d'un point à un autre de la commune et pour rejoindre des points d'eau.

L'Union européenne a financé le débroussaillage de ces carrières à hauteur de 15 360,00 € TTC.